SERVICES SOCIAUX ET EMPLOI

Services d'Aides aux Habitants de la Commune

1) CCAS D'AURIBAIL

La mairie n’est pas dotée d’un CCAS (Centre communal d’Action Sociale)

Un nouvel accueil de proximité vous accompagne pour toutes questions sociales ou médico-sociales. Les maisons des Solidarités du Conseil départemental accueillent tous les publics, privilégiant une approche personnalisée. Regroupant des personnels aux savoir-faire complémentaires, elles ont pour mission prioritaires :

-l'accompagnement des familles
-la protection de l'enfance
-l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
-la lutte contre la précarité

Les Maisons des Solidarités
6 BOULEVARD JULES GUESDE
31190 AUTERIVE
Horaires
lundi à vendredi - 8h30-12h - 13h30-17h
Téléphone du siège de la MDS
0534273458

2) SERVICE AUX FAMILLES ET DE SANTÉ

Caisse d'Allocation Familiale* (CAF*) : http://www.caf.fr

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) : http://www.ameli.fr

3) SERVICES A LA PERSONNE

Télé-Assistance : https://www.haute-garonne.fr/aide/teleassistance-31

Conseil Départemental
Service Aménagement Territorial (Téléassistance31)
1 Bd de la Marquette 31090 Toulouse Cedex 9
0534333204 teleassistance@cd31.fr

Aide à Domicile : https://www.haute-garonne.fr/aide/services-daide-et-daccompagnement-domicile-pour-les-personnes-agees

Pour rester à domicile, les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), des personnes âgées proposent plusieurs formules. Elles permettent de garder ses repères dans son cadre de vie, et maintenir les liens avec ses proches ou le voisinage.

L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), attribuée par le Conseil départemental de la Haute-Garonne, permet de financer les prestations proposées par les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

daut-paph-apa@cd31.fr

daut-paph-aidesociale@cd31.fr

dpti-paph-maintiendomicile@cd31.fr

4) SERVICES EMPLOI ET FORMATION :

Le service emploi de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain (CCBA) vous propose un accompagnement et des conseils personnalisés pour faciliter votre accès à l'emploi, à la formation, à la mise en place de projets et à la création d'entreprise.

La connaissance du territoire et les liens privilégiés avec les entreprises nous permettent de proposer des offres d'emplois et de faciliter votre mise en relation.

Pour les professionnels, un service dédié et de proximité sont à votre disposition pour vous aider dans vos recrutements.

https://www.ccba31.fr/emploi-formation/

Association Intercommunale de Formation Permanente (AIFP) :

Réservée aux communes adhérentes, l'AIFP soutient les demandeurs d'emploi ou en emplois précaires qui ont un projet de formation mais n'arrivent pas à boucler leur budget.

L'AIFP a donc une mission de solidarité et de complémentarité dans le cycle de la formation et de son financement. Après examen de votre dossier, l'AIFP vous permet de placer la pièce manquante à votre puzzle formation.

https://www.ccba31.fr/emploi-formation/aifp-contact/

Permanences les mardis : 9h00-12h00 au 0757580548